

RAPPORT DES RECETTES ET DEPENSES DU MATCH DE  
FOOTBALL DE L'EQUIPE PANTHERES NOIRES CONTRE  
WAGAD DE SOMALIE JOUE LE 14 FEVRIER 1988 AU  
STADE NATIONAL AMAHORO A KIGALI.-

---

I. <u>RECETTES BRUTES REALISEES</u>	= 3.166.600
II. <u>DEPENSES</u> :	
1. Voyage aller et retour de 3 Arbitres Ougandais : Kampala - Kigali - Kampala par AIR RWANDA.	= 60.000
2. Voyage aller et retour du Commissaire Burundais: Bujumbura - Kigali - Bujumbura par TRANSINTRA RWANDA.	= 12.750
3. Indemnités d'arbitrage pour les 3 Arbitres Ougandais.	= 161.355
4. Indemnités pour le Commissaire Burundais.	= 33.640
5. Indemnités pour le 4ème Arbitre Rwandais : RUKIRIZA Révérierien.	= 1.500
6. Logement et Restauration de 3 Arbitres Ougandais à l'Hôtel des Diplomates.	= 111.285
7. Logement et Restauration du Commissaire Burundais à l'Hôtel des Diplomates.	= 20.235
8. Logement et Restauration de la délégation de l'équipe WAGAD de Somalie : Hôtel BIENVENUE.	= 336.776
9. Transport local de 3 Arbitres Ougandais par NZARORA Joseph.	= 23.000
10. Transport local du Commissaire Burundais par HAGUMAKUBAHO Jean de Dieu.	= 23.000
11. Transport local du Chef de délégation de l'équipe WAGAD de Somalie, par NKUBITO Eugène.	= 23.000
12. Impression des tickets d'entrée au match par l'Imprimerie Scolaire.	= 81.600
13. Confection de 70 brassards pour les officiels du match par TRAFIPRO KIGALI : MUKAKABANO Christine.	= 7.000

14. Primes de vente des tickets aux Kiosques de Kigali : 5% de recettes brutes du match.	= 158.330
15. Réception des équipes PANTHERES NOIRES et WAGAD de Somalie + les Officiels du match au Cafétariat du M.R.N.D.	= 47.540
16. Taxes d'ambarquement à l'aéroport Kanombe de 3 Arbitres Ougandais.	= 2.400
17. Taxes d'ambarquement à l'aéroport Kanombe du Commissaire Burundais.	= 800
18. Téléx à la CAF par le Commissaire Burundais.	= 3.492
19. Taxes d'ambarquement à l'aéroport Kanombe de la délégation de l'équipe WAGAD de Somalie.	= 16.000
20. Frais ORINFOR : 5% de recettes brutes du match.	= 158.330
21. CAF : 5% de recettes brutes.	= 158.330
22. Location Stade AMAHORO : 5% de recettes brutes.	= 158.330
23. Voyage aller et retour de la délégation de l'équipe PANTHERES NOIRES : KIGALI-MOGADISCHIO-KIGALI par TRANSINTRA RWANDA.	= 1.100.000
<hr/>	
<u>TOTAUX DEPENSES</u>	= <u>2.698.693</u>

SOLDE : (I) - (II) soit 3.166.600 FRS - 2.698.693 = 467.907 FRW

REPARTITION DU BONI : 467.907 FRW  
=====

- |                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| a) Equipe PANTHERES NOIRES (75%) | = 350.930 FRW |
| b) FERWAFA (15%)                 | = 70.186 FRW  |
| c) MIJEUCOOP (10%)               | = 46.791 FRW. |
- =====